



AVIS

Conformément à l'article 15 de la Loi sur l'administration des communes et
aux articles 18 et suivants de son règlement,
le Conseil municipal de la Commune de Carouge est convoqué en séance ordinaire
le 19 mars 2026 à 18h30,
à la Maison Delafontaine, 24 rue Jacques-Dalphin, 1227 Carouge

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 février 2026
2. Communications du Conseil administratif
3. Communications du Bureau du Conseil municipal

Propositions du Conseil administratif

4. Délibération administrative **DA 024-2026 P** : Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 86'300.— pour l'acquisition d'équipements de brumisation, visant à offrir des points de rafraîchissement lors des épisodes caniculaires, à réduire localement la température ambiante et à favoriser l'usage des espaces publics à Carouge
5. Délibération administrative **DA 025-2026 P** : Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 1'291'494.— destiné à financer le remplacement et/ou l'acquisition de douze véhicules et engins, pour les besoins des services voirie, espaces verts & matériel, de la police municipale et du secteur génie civil ainsi que l'extension de l'infrastructure de recharge des véhicules à motorisation électrique

Propositions des membres du Conseil municipal

6. Motion **MO 010-2026 P** : « Des espaces de travail pour les étudiants à Carouge »
7. Postulats
8. Résolution municipale **RM 002-2026 P** : « Pour la mise en valeur de la démocratie lors des votations et élections »
9. Pétitions
10. Questions

Le Président
Michel Baud

Indication pour le public

La séance peut aussi être suivie à distance et en direct à partir du site internet de la Ville de Carouge :
<https://www.carouge.ch/agenda-des-seances-pv-et-deliberations-du-conseil-municipal> Carouge, le 12 mars 2026